ne comprit rien à son mal et lui prescrivit des remèdes sans effet. A partir de ces événements, le trouble de son âme se laisse deviner. Elle sentait le désir croissant de savoir la vérité du sacrement ; mais les démons la « faisaient entretenir les prêtres par disputes », malgré qu'elle en eût. Quand elle communiait, c'était avec tremblement. Elle pressentait que le Sacrement la confondrait un jour.

Cette alternance de craintes et d'arrogances finit par attirer l'attention des religieuses et éveiller leurs soupçons. C'est ici le lieu de s'étonner que rien n'ait transpiré jusqu'alors. Jeanne avait atteint ses vingt-cinq ans. Ces mystères diaboliques duraient depuis dix ans et plus, dans le cadre d'une vie religieuse commune, sous les yeux et la surveillance des supérieures et des consœurs. Ce n'est pourtant qu'aux mois de février ou mars 1584 qu'ils finissent par être découverts.

On s'aperçut donc qu'elle ne vivait point comme chrétienne et religieuse. On la retint à la maison et l'on chercha à la remettre en paix avec Dieu. Sa santé s'altérait et son caractère plus encore[1].

Et estant venue au dernier Caresme, donc les Pasques ensuiuants, ie fus mise en l'Eglise, ie blasphemoy Dieu, & mauldissoy pere, mere, & le iour & l'heure qui m'auoit iamais mis en ce monde ; & menoy la plus malheureuse vie que ie n'auoy encor iamais faict : Et ne cerchoy aultre moyen que de moy desesperer, ou noyer, si i'eusse sçeu trouuer le moyen & la puissance. Et me nourrissoient tout ce temps, de toute viande desreiglante contre l'Eglise. & ne me permettoient de suiure les religieuses à leur table, mais m'emmenoient en grenier ou chambre, arriere des autres, emplir mon corps de ce qu'ils me donnoient. Les Religieuses me voyant en telle fasson, & d'vne couleur plus morte que viue, (car ils laissoient mon poure corps destitué de toute nourriture humaine, seulement le conseruans de choses diaboliques) auoient compassion de moy : & m'attiroient par doulces parolles. Mais mes responses leur estoient si insupportables, qu'elles ne les sçauoient soustenir. & estoient constrainctes de moy laisser telle que i'estoy. Et comme i'apperçeuoy & consideroy que i'estoy abusée des diables, & gouuernoient tout mon corps, pensoy qu'il n'y auoit au monde nul remede, pour m'en pouuoir retirer : Car ie pensoy les choses passées en mon endroit estre grandes. Et voyant que par la grace de Dieu, Monseigneur le Reuerendissime estoit venu vne fois pourmener en nostre maison, i'eu deliberation de moy retourner enuers luy, pour auoir ayde & secours. Mais toutes les fois que ie venoy en sa presence, & au lieu là où qu'il estoit, me changeoient ma veuë, & me le faisoient voir horrible & espouuentable ; me disans, qu'il me feroit endurer plus de tourmens, que iamais ie n'auoy enduré d'eux : & que quand ie declarereoy tout ce que ie vouldroy, ne me rendroient iamais les lyens qu'ils auoient de moy, par où ils pourroient monstrer que i'estoy du tout à eux. & me disoient, que i'estoy des-ja plongée au plus profond des enfers : me monstrans (me sembloit il) vrayement le gouffre d'iceluy ; & pour vn chacun peché, les peines qu'ils me feroient

1. *Discours*, p. 123-125 ; p. 119-121.